

Partenariat de voisinage avec le Maroc 2022 - 2025

Principaux résultats

UNE GARANTIE POUR LE LONG TERME



Adhésion du Maroc à la **Convention MEDICRIME** et à la **Convention relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme**.

Signature du Deuxième Protocole additionnel à la **Convention de Budapest** sur la cybercriminalité.

Engagement du processus de ratification de la **Convention pénale et de la Convention civile sur la corruption**.



DES COMPÉTENCES SOLIDES POUR LES JURISTES MAROCAINS



1803 professionnels du monde légal ont été formés via le programme HELP aux normes relatives à la lutte contre:

- les violences faites aux femmes
- la traite des êtres humains
- la cybercriminalité
- les discours de haine
- la consommation de drogues

et aux normes concernant:

- les droits humains dans le sport
- la protection de données
- la liberté d'expression



UNE LUTTE ACCRUE CONTRE LES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS



Recommandations faites dans le cadre de la réforme du **Code de la famille** (la Moudawana) pour **mettre fin au mariage des enfants** et pour **garantir l'égalité des droits et des obligations** entre les femmes et les hommes, notamment en matière de divorce.



DES OUTILS EFFICACES DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS



Adoption officielle en mars 2025 du **Mécanisme national d'orientation** et élaboration d'outils pratiques centrés sur les victimes, notamment :

- un **Guide des indicateurs de traite**
- un **Guide pour l'entretien des victimes de la traite**
- un **Passeport des droits des victimes**
- et une **Carte des droits** pour les victimes de la traite des êtres humains.